



L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX: LIL' 2 — 15, rue d'Anglet — Téléphone: 672
5 CENTIMES
BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue de Vind-Luc — Téléphone: 672
5 CENTIMES
TOURCOING — 85, rue des Ordois

Une nouvelle Chambre introuvable

C'est en vain que dans les annales du régime parlementaire qui fonctionne en France avec le suffrage restreint depuis 1814 et avec le suffrage universel depuis 1848, c'est en vain, dis-je, qu'on chercherait une Assemblée qui puisse être comparée à celle que nous ont donnée les dernières élections.

Il y a eu « la Chambre introuvable » de 1816, dont Louis XVIII se décide à prononcer la dissolution afin de détruire l'influence néfaste de ce qu'on appelle alors l'ultra-royalisme. Les passions de ce parti avaient eu pour conséquence d'aggraver l'état de guerre civile que la chute définitive de Napoléon venait de léguer à la France. Il fallait en finir avec elle pour sauver le pays d'une anarchie qui, bien que créée par les revendications de l'extrême-droite, n'était pas moins dangereuse que celle dont nous ont menacés depuis et nous menacent encore les factions ennemies de l'ordre.

La Chambre introuvable dissoute, le pays et la royauté respirent, et si la politique royale qui prévalut alors n'avait pas été déjouée, en 1830, par l'assassinat du duc de Berry et, plus tard, par l'imprévoyance du malheureux Charles X, il est probable que la branche aînée des Bourbons eût conservé le pouvoir. Rappeler ce souvenir, c'est marquer que cette première Chambre de la seconde Restauration méritait son sort.

Néanmoins, on ne saurait la comparer à celle dont la France attend anxieusement et redoute avec raison les actes prochains. Dans celles qui succédèrent à la Chambre introuvable pendant une période de trente ans, on ne vit pas au même degré qu'aujourd'hui l'émiettement des partis. Celle même de 1848 n'en présentait que deux: un parti conservateur qui assurait au pays l'ordre et la liberté, et un parti qui groupait toutes les forces de la démocratie. Le coup d'Etat de décembre assura la victoire au premier, et s'il y eut alors division entre les défenseurs de la royauté et les défenseurs de l'impérialisme naissant, ce fut sans dommage pour la paix publique. Elle régna jusqu'au jour où les fautes du gouvernement impérial la détruisirent, comme d'ailleurs l'avaient prévu des observateurs attentifs, qui derrière la façade imposante du régime apercevaient l'ébranlement de ses fondations.

Les Chambres qui ont fonctionné depuis ont été surtout remarquables par la mise en œuvre progressive des procédés révolutionnaires, laquelle a eu pour conséquence cet émiettement des partis qui constitue le péril le plus redoutable de l'heure présente et qui n'avait jamais été aussi visible que dans la Chambre nouvelle. Il suffit d'y regarder pour s'en convaincre et pour reconnaître qu'elle est un ramassis de factions qui ne se distinguent les unes des autres que par les étiquettes dont elles se parent.

En dehors d'un parti libéral dont les membres, en ce qui touche la forme du gouvernement, savent sacrifier leurs convictions personnelles à l'intérêt public, on ne voit plus que des coteries qui se disputent le pouvoir. Pour le conquérir, elles font litière de la volonté nationale dont elles se prétendent les représentants, bien qu'il soit démontré par des chiffres écrasants que leurs membres n'ont été élus que par la minorité du corps électoral, à la faveur du scrutin d'arrondissement maintenu par leurs intrigues, et dont la majorité du pays ne veut plus. En étudiant à travers ces chiffres et à la lumière de l'histoire le spectacle qui nous est donné, on arrive à la conclusion que j'ai formulée en commençant, à savoir qu'aucune Chambre antérieure ne peut être comparée à celle-ci.

Elle se distingue pas seulement par la multiplicité des factions qui la composent, elle s'en distingue aussi par l'accroissement du parti socialiste. Il apparaît sur le champ de bataille considérablement grossi, son drapeau déployé et avec la prétention d'être le maître; c'est la première fois que sa victoire est assez décisive pour qu'il ait le droit d'exiger que l'on compte avec lui. Remarquons en passant que ce n'est pas le parti conservateur qui est atteint par sa victoire: ce parti conserve ses positions. Le vaincu, c'est le radicalisme, menacé maintenant d'une chute définitive par suite de son défaut de principes.

Le radicalisme, en effet, ne symbolise pas une doctrine; il ne représente que des appétits et c'est pour ce motif qu'il va périr. Il s'effondre comme s'est effondré avant lui le parti progressiste, et avant celui-ci le centre gauche. Il meurt de la même maladie que ses deux aînés, c'est-à-dire de la faule qu'il a commise comme eux en cherchant toujours de plus en plus à gauche son point d'appui et ses alliances dans les partis les plus avancés, sans comprendre qu'il n'était pour eux qu'un cheval de renfort et qu'il serait le dupe de ses intrigues et de ses illusions.

C'est ce qui lui est arrivé, et peut-être commence-t-il à s'en rendre compte. Malheureusement pour lui, c'est un peu tard pour s'apercevoir des dangers qui

quels l'ont livré son ambition et son imprévoyance. S'il veut faire quelque chose pour le socialisme, ce sera l'abdication, et il ne sera plus que l'alle subissant dans tous ses excès; s'il veut lui barrer la route, il ne pourra s'y essayer qu'en cherchant des alliés à droite, et si cette autre abdication est utile au pays, elle n'en sera pas moins humiliante pour ceux qui le signent. Dans les deux cas, le parti radical n'existera plus, et ce sera justice. N'est-ce pas par ses représentants qu'a été formulée cette extraordinaire doctrine que la majorité parlementaire ne pouvait être valable que si elle ne comprenait que des républicains, ce qui équivaut à prétendre que les voix de droite ne comptent pas?

S'il suffisait de saisir une telle doctrine pour en faire ressortir l'absurdité monstrueuse, on pourrait y appliquer cette épithète qu'autrefois le brillant et le regretté J.-J. Weiss appliquait à ce parti qui appelait alors la République qu'on aperçoit. C'est une bêtise, disait-il. Mais la doctrine qui prévaut maintenant dans la Chambre est quelque chose de plus, et quelque chose de plus aussi qu'une iniquité; c'est une maladresse dont ceux qui l'ont commise ont été et seront de nouveau les victimes. Comment, dans les voix de droite, pourraient-ils résister à la poussée du socialisme?

Du reste, ils n'ont pas été moins imprévoyants en saisissant toutes les occasions de proclamer que la République doit être « laïque et sociale ». Sans insister pour donner à ces paroles leur véritable signification, l'observateur qui les voit ou qui les entend, qu'il se rassure, car la République n'est pas ce qu'on entend par là aujourd'hui, mais ce qu'elle était autrefois. Après avoir soûlément, comme je le disais plus haut, le rôle de cheval de renfort, le parti radical n'est plus qu'un vaincu. Ses tentatives désespérées pour échapper au sort qui l'attend sont les dernières convulsions d'un mourant, et d'ailleurs ne méritent aucune pitié.

En outre elles aident à faire comprendre pourquoi la Chambre qui fonctionnera demain est une « nouvelle Chambre introuvable », et pourquoi elle est fatalement vouée au même destin que celle-ci, à moins que ce ne soit pour faire le mal, auquel cas c'est la France qui aurait le plus à souffrir de ses agitations malfaisantes.

ERNEST DAUDET.

ROME

Le Consistoire public pour l'imposition des chapeaux

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 28 : Le Consistoire public a eu un caractère très solennel. Il s'est tenu dans la salle des Bénédicteuses au-dessus du portique de l'Église de Saint-Pierre. Il y avait un cardinal in partibus, et un cardinal cardinalis. Outre les onze cardinaux qui reçoivent le chapeau, en particulier Mgr Sevin, archevêque de Lyon, vingt-deux cardinaux étaient présents, parmi lesquels le cardinal de Cabrières et les archevêques de Londres, New-York, Boston, Baltimore.

Le Pape eut porté sur la sedia, précédé du somptueux cortège papal. On remarquait le nouvel uniforme des officiers de la garde suisse qui ont repris le costume du xiv^e siècle, en sol rouge pourpré aux crévés vertes. Dans les tribunes étaient les sœurs et niées du Pape. Le patriarche romain et le corps diplomatique étaient au complet.

La cérémonie se déroula suivant le rite ordinaire. L'avocat consistorial Jacconi parla sur la cause de bénédiction du vénérable Joseph Casasco, prêtre turinois. Après l'obédience et les félicitations du Sacré Collège, les nouveaux cardinaux vinrent recevoir le chapeau. Le premier était le cardinal Von Hornig, nommé au Consistoire le 1914. Au-dessus du trône pontifical était une vieille tapisserie précieuse, dite des Lions. Très impressionnante aussi fut après la cérémonie la prostration des nouveaux cardinaux dans la chapelle Sixtine, tandis que les chœurs exécutaient le Te Deum que termina l'oraison chantée par le cardinal sous-doyen, S. Em. le cardinal Agliardi.

Encore un effort
Les amis du Sacré-Cœur auront appris que la consécration de la basilique de Montmartre est proche. On arrive au but, mais encore faut-il l'atteindre. La basilique s'est assurée la propriété de grandes orgues qui sont les plus belles du monde avec celles de Notre-Dame et de Saint-Sulpice, mais il faut les payer. Il faut payer aussi le buffet monumental qui les contiendra ainsi que les aménagements que leur installation nécessite dans la tribune destinée à les recevoir. L'Œuvre du Vœu national s'adresse une fois de plus avec confiance aux lecteurs de la Croix: nous sommes sûrs que ce ne sera pas en vain.

GAZETTE

Les crimes rituels avoués par un Juif

Un monument s'élèvera bientôt à Kief, sur l'emplacement où l'enfant chrétien Yousschinsky fut mis à mort. L'un des souscripteurs est un Juif ecossais de Russie, M. Behrens, membre d'honneur de l'Institut archéologique de l'Empire, chargé de plusieurs missions diplomatiques dans le Turkestan, homme d'une quarantaine d'années, cultivé, d'origine purement juidaïque et tout dévoué au judaïsme.

M. Behrens trouve que les auteurs de ce crime sont conformés avec les traditions rituelles d'Israël. Ils ont limité Abraham sacrifiant Isaac, lorsqu'ils ont immolé, à Kief, le jeune Yousschinsky que certainement ils devaient bien connaître et dépositaires du véritable secret d'Israël. Ceux-là attendent du Très-Haut, en récompense du sang versé à Kief, un surcroît de miséricorde.

Voilà l'assertion qu'un Juif connu n'a pas craint de formuler dans une lettre reçue publique, et du maintien dans tous ses termes, au cours d'un entretien avec un rédacteur du *Novoté Vrémia*.

La lettre de M. Behrens fait grand bruit dans la presse russe.

Fraudes américaines

Aux Etats-Unis, il arrive que certains éleveurs de volaille gavent leurs poulets de cailloux et de sable, mais c'est au moment de les tuer.

Des examens de contrôle effectués par les vétérinaires des Halles ont fait découvrir une moyenne de 300 grammes de gravier dans le gésier des volailles examinées. Les statistiques établies dans le ville de New-York seuls — où les poulets se vendent au poids, — la population achète ainsi toutes les semaines 150 000 kilos de cailloux.

Cela lui coûte le même prix que la viande, mais c'est moins nutritif. En France, quand nos docteurs se payent un député gâté de belles promesses, ils n'attendent pas toujours longtemps à reconnaître qu'il n'a rien dans le cœur ni dans le cerveau. Il ne vaut même pas le poulet aux cailloux.

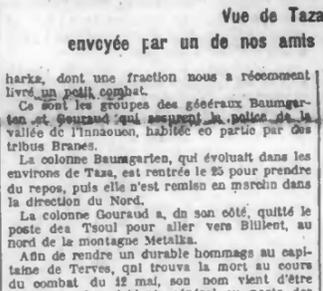
LE VOL LÉgal

Sur rapport de M. Caries de Bodons, le Conseil général des Basses-Pyrénées vient d'accepter la dévolution, par le département, en faveur de la ville d'Oléron, du Bois de Gacq, faisant partie du collège des Pères Bénédictins de la rue Adoue, le tout ayant appartenu à la Mense épiscopale. Val.

Le préfet est autorisé, sur rapport de M. Pascaud, à vendre vingt et un titres de rente provenant des biens diocésains, et à allouer une somme suffisante de ces rentes pour verser 40 000 francs, à titre de subvention au profit de l'école Saint-Luc. Autun, val.

Au Maroc

Dans la région de Taza. La situation continue à être calme. Parmi les nouvelles soumissions et ouvertures de paix, il convient de citer celles des Branes et des Metala, qui se sont décidés à envoyer de leurs montagnes où ils étaient réfugiés quelques délégués. Néanmoins, on n'a encore aucun renseignement sur les intentions de la fameuse



Vue de Taza (côté Est) envoyée par un de nos amis qui fait partie de l'expédition

Sur les côtes, dans plan d'ensemble, par les successeurs des aïeux et formant une réunion d'art, d'architecture et de décoration marocaines.

Le colonel Echaigüe a visité, en automne, Rabat et les environs. Il était accompagné de capitaine Clément, du service des renseignements. Ils ont pris un grand nombre de photographies.

Le général Lyautey est arrivé aujourd'hui.

Le nouveau territoire de Taza sera commandé par un de nos amis qui fait partie de l'expédition

LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA NOUVELLE CHAMBRE

L'Officiel donne dès aujourd'hui l'ordre du jour de la séance de rentrée, ou plutôt le jour de l'ouverture de la nouvelle Chambre des députés. Cet ordre du jour comporte :

1. Installation du président et des secrétaires d'âge.
2. Scrutin pour la nomination du président provisoire.
3. Scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires.
4. Installation du président provisoire.
5. Tirage au sort des bureaux et la fixation de l'ordre du jour.

PROTESTATION

Nous recevons la note suivante : Un groupe de concert de Misons-Alfort, et particulièrement ceux du patronage Jeanne-d'Arc, indignés de la conduite scandaleuse et désobligeante tenue par quelques sans-patrie au sujet de la loi de révision, en laçant et déchirant un drapeau français, protestent énergiquement contre cet acte indigne et déloyal, et répondent par le cri de : Vive la France ! Vive l'armée !

POUR DÉFENDRE L'ÂME DES ENFANTS

L'Officiel publie la déclaration de l'Association des chefs de famille du canton de Charny (Yonne).

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

L'Assemblée annuelle de la Société générale d'éducation et d'enseignement, qui s'est tenue mercredi en la salle de la Société de géographie, fut extrêmement brillante. Une très nombreuse assistance s'y présenta, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place, entourant S. Em. le cardinal archevêque de Paris qui présidait, le colonel Keller, M. Frédéric Masson, de l'Académie française; Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique; MM. Grossouau, Alpy, conseillers municipaux; Nourissier, Lepelletier, Celler, Félix Bonnet, etc., et plusieurs directeurs diocésains de l'enseignement.

En termes émus et éloquentes, le colonel Keller commença d'abord par apporter un juste tribut d'hommage et de reconnaissance aux morts que la Société d'éducation porte, notamment à M. l'abbé Guibert, à MM. Hervé-Lévy, Vignaux et Taudouin. Il les glorifia, mais n'avait jamais été des vaincus parce qu'ils ne se sont jamais crus vaincus, et ce n'est jamais croire vaincu, c'est la condition des vainqueurs prochains.

L'orateur exhorta ensuite l'Assemblée à la confiance. Aussi bien les raisons mêmes purement humaines d'espérer ne manquent point. On en trouverait de très fortes dans les incessants progrès de la Société d'éducation qui, l'année dernière encore, avec des recettes accrues, a pu étendre le réseau de ses bienfaits, grâce en particulier à la collaboration de son Comité primaire, de son Comité de l'enseignement des jeunes filles, de son Comité du contentieux, des directeurs diocésains de l'enseignement, etc.

On eut l'impression que l'Assemblée avait été l'examen des remarquables travaux statistiques de M. Callon, analysés naguère par la Croix et parus au Bulletin de la Société d'éducation, travaux qui prouvent sans conteste l'admirable vitalité de l'enseignement libre et l'importance des services qu'il rend à l'instruction nationale. Élargissons donc le champ de nos efforts. Admirons tous ceux qui se dévouent à la cause sainte de la liberté de l'enseignement, et aidons leur zèle et leur dévouement avec plus de générosité encore que jamais.

LA SCIENCE CATHOLIQUE

Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences a décerné le prix Fontanes à M. Jean Boussac pour son *Essai sur l'évolution des Cérithies dans le mésozoïque tertiaire du bassin de Paris*.

LA PEUR DU DRAPEAU PONTIFICAL

A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, célébrées à Boulogne-sur-Mer avec un éclat splendide, un grand nombre de contraventions ont été dressées pour le fait d'avoir arboré le drapeau du Pape.

L'ARMÉE BELGE

Le nouveau casque de l'infanterie